



faits saillants

SANTÉ PUBLIQUE

Bilan de l'implantation des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) en Montérégie

Dans la foulée des nombreuses préoccupations exprimées à l'endroit de l'implantation des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE), la Direction de santé publique (DSP) a réalisé en 2008 un bilan visant à établir un portrait de leur déploiement en Montérégie. Ce bilan met en lumière des défis que les équipes SIPPE des centres de santé et de services sociaux (CSSS) et la DSP auront à relever dans les prochaines années :

- ✚ poursuivre les efforts pour joindre les familles admissibles aux SIPPE;
- ✚ viser à assurer l'intensité et la durée recommandées du suivi des familles;
- ✚ comprendre les causes de refus de participer ou d'abandon du programme de la part des familles et identifier des pistes d'action;
- ✚ préciser l'intervention auprès des familles aux prises avec des difficultés complexes et offrir l'accompagnement requis.

Le bilan a été établi à partir de données provenant du système d'information I-CLSC et de la Fiche Périnatalité, ainsi que d'entrevues réalisées auprès d'informateurs clés des CSSS. Il porte sur la clientèle jointe dans le cadre des SIPPE, la mise en œuvre du programme, les interventions réalisées dans le cadre du suivi individuel des familles, les modèles d'organisation des équipes SIPPE dans les CSSS, ainsi que les conditions favorables et les contraintes à la mise en œuvre du volet accompagnement des familles.

Le bilan montre que la majorité des familles vulnérables jointes dans le cadre des SIPPE en Montérégie correspondent à la clientèle visée par le programme et que plusieurs d'entre elles bénéficient d'un suivi individualisé à compter du moment recommandé. Toutefois, dans un contexte où de plus en plus de familles suivies présentent des difficultés complexes et multiples, l'atteinte des objectifs du programme auprès de ces familles représente un défi majeur. Enfin, l'ensemble des acteurs des CSSS, engagés dans l'implantation des SIPPE en Montérégie, adhèrent fortement aux objectifs et à l'approche préconisée par le programme. Cet engagement figure comme un élément majeur contribuant au succès de la mise en œuvre du programme en Montérégie.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter le [résumé](#) ou le [rapport complet](#) de l'étude. Vous pouvez aussi avoir accès à ces documents sur le site internet de l'Agence au <http://extranet.santemonteregie.qc.ca>